



La traduction française de *gender* et d'*intersectionality* dans les organisations internationales entre mémoires « féministes » et déconstruction des différences

Rachele Raus

Université de Turin

rachele.raus@unito.it

La traduction française des termes anglais « *gender* » et « *intersectionality* » à l'international semble être liée non seulement aux conceptions politiques des genres et aux adaptations linguistico-culturelles, qui influencent le transfert et la circulation des concepts d'une langue à l'autre, mais aussi aux relations que ces termes tissent entre eux et à la présence de « mémoires discursives » précises, notamment d'approches féministes différentes et à la manière dont elles contribuent à l'émergence d'un discours dominant. Dans ce contexte, nous analyserons un corpus de documents produits par les Nations unies, le Parlement européen et l'Organisation internationale de la Francophonie en considérant un arc temporel assez large (1996-2018) afin de voir de quelle manière la présence de mémoires féministes décalées laisse des traces dans la surface discursive dès l'utilisation d'équivalents précis.

Rachele Raus est professeure associée de langue et traduction française à l'Université de Turin, où elle enseigne depuis 2002. Elle a dirigé le *Centre interdisciplinaire des recherches sur les femmes* de 2009 à 2012 et dirige actuellement le *Centre d'études européennes TO-EU* à l'Université de Turin. Elle a publié plusieurs articles et essais sur le lexique de genre ainsi que le livre *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international* (Bruxelles : De Boeck, 2013).

Introduction

La traduction française des concepts concernant les termes anglais « *gender* » et « *intersectionality* » semble être liée non seulement aux conceptions politiques des genres et aux adaptations linguistico-culturelles, qui influencent beaucoup le transfert et la circulation des concepts d'une langue à l'autre (Berger 2008, 87), mais également aux relations que ces termes tissent entre eux et à la présence de « mémoires discursives » (Paveau 2015) variées qui contribuent ou moins à l'émergence d'un discours dominant (Raus 2018). Par rapport à ces dernières, nous nous référons notamment aux approches féministes françaises différentialiste, matérialiste (Cervulle et Clair 2017, 2-7) et postmoderne *queer* (Prieur 2015 : 11-12), tout en étant consciente de labelliser des réalités fort complexes.¹ Précisons que l'approche matérialiste marque un tournant dans la mesure où elle propose une « déconstruction radicale » des catégories « bien avant les théories *queer* » (Clerval, Delphy 2015 : 217). C'est ce qui permet de renverser la relation entre « genre » et « sexe », le premier précédant le deuxième, et de poser les rapports de domination comme centraux.²

Dans ce contexte, nous interrogerons la manière dont la traduction des équivalents français des deux termes anglais « *gender* » et « *intersectionality* » à l'international permet ou entrave la réfutation de « la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale » (Bilge 2009, 70),³ en sachant que les deux concepts tendent justement à dépasser la dichotomie sexuelle (Bilge 2009, 70; Sánchez 2007, 172).

Après avoir contextualisé la traduction et sa « politisation » par rapport aux organisations internationales, nous analyserons la traduction française des termes concernés dans les documents des Nations unies (dorénavant ONU) collectés dans la banque documentaire de l'ONU – le Sédoc – et dans les rapports du Parlement européen (dorénavant PE) après la conférence mondiale sur les femmes organisée par l'ONU à Pékin en 1995, qui a permis la diffusion du terme *gender* à l'international.⁴ Et ce jusqu'en décembre 2018. La consultation de sources terminographiques – UNTERM pour l'ONU et IATE pour le PE – nous permettra d'ajouter des réflexions sur les concepts concernés. Ensuite, nous aborderons le cas de l'Organisation internationale de la Francophonie (dorénavant OIF), en prenant en compte le même arc diachronique. Il peut sembler paradoxal de parler de traduction dans le cas de l'OIF, étant donné que cette organisation rédige directement ses documents (rapports, déclarations, plans d'actions, résolutions) en français sans les traduire à partir ou vers d'autres langues. Cependant, nous concevons la traduction comme « principe

¹ Nous considérons comme différentialiste la tendance « essentialiste », qui entend la différence biologique et/ou psychologique entre homme et femme comme innée, mais également toute approche qui pose la différence, y compris sociale, comme constitutive. L'approche matérialiste du féminisme insiste sur la manière dont les rapports sociaux se construisent par des relations de domination, ce qui la rapproche de la pensée marxiste. La version postmoderne *queer*, d'inspiration butlérienne, insiste sur la déconstruction de l'identité.

² Cette approche se réfère à la déconstruction de la structure patriarcale dichotomique, et parle également de division sociale, tout en ouvrant la voie à la déconstruction du binarisme, qui, lui aussi, est produit par des systèmes de domination (Clerval, Delphy 2015).

³ Bilge précise justement que la notion d'intersectionnalité privilégie une approche intégrée qui permet d'« appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales » (70) et s'oppose au cloisonnement et à la hiérarchisation des différentes catégories sociales (« sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle », 70).

⁴ Pour la définition et diffusion du concept à l'international, voir Raus (2013a, 2014).

épistémologique » (Arduini, Nergaard 2011, 14),⁵ qui dépasse la définition « restreinte » de la seule traduction des textes et la considère plutôt comme la « représentation des transformations culturelles » (12). De ce point de vue, il est intéressant justement de voir comment, dans son glossaire de 2002, l'OIF n'utilise ni le concept ni le terme « intersectionnalité » et se sert du calque « genre » de manière contradictoire du moins jusqu'en 2018 : ce dernier, en effet, « implique un savoir sur la différence sexuelle mais aussi sur le pouvoir qui organise et hiérarchise les groupes » (OIF 2002, 42).

La traduction dans les organisations internationales

Si la traduction peut jouer un rôle fondamental dans la diffusion d'une culture dominante (Bogic 2016, 69), elle peut également produire des résistances et acquérir une fonction de lutte contre les pouvoirs hégémoniques, notamment dans les domaines du militantisme (vert, féministe, anti-raciste...) (Calzada Pérez 2007, 251 ; Tymoczko 2010, 9). Cette tension entre la tendance à légitimer le discours dominant ou vice-versa à l'entraver via la traduction, ce qui attribue à cette dernière un rôle éminemment politique, semble perdre de sens dès qu'on analyse le discours des organisations internationales, un discours « expert », censé être dépolitisé (Cussò, Gobin 2008 ; Gobin, Deroubaix 2010) et qui se caractérise par le fait d'être un discours institutionnel s'incarnant souvent dans des genres routiniers (Maingueneau 2007 ; Krieg-Planque 2012, 106). La régularité de routines (Veniard, Sitri 2017, 188) et la présence de termes harmonisés,⁶ en effet, viderait la rédaction et la traduction de ces discours de toute forme de politisation. En outre, le processus de « lissage » (Oger, Ollivier-Yaniv 2006, 64), qui gomme toute hétérogénéité de la surface discursive et qui caractérise la rédaction (Duchêne 2004) et la traduction bi-, voire multilingue, de ces discours⁷ (Beaton 2008, 283 ; Caimotto, Raus 2017, 181sv), semble destiné à perpétuer et à naturaliser le « *business speak* » (Weiss, Wodak 2000), voire la « langue de coton » (Steiner 2002), de la rhétorique néolibérale internationale (Koskinen 2008, 26).

Et pourtant, ce processus de lissage semble mieux opérer dans certaines langues que dans d'autres. En effet, la langue française, surtout quand elle est utilisée par des natifs⁸, finit par produire des résistances à ce processus uniformisant :

Cette harmonisation conceptuelle engendre de nombreux rapports de force inter et intra-étatique. « On a [...] beaucoup entendu prononcer les mots *flexibility*, *employability*. Remarquons que ces mots sont aisés à traduire en français. Or ils ont suscité une forte résistance ». [...] « Cette bataille à fleurets mouchetés autour de la traduction de certains mots se livre sans trêve dans l'arène des institutions européennes »⁹. Se joue en effet, derrière ces questions de traduction, une lutte pour l'imposition d'une certaine gestion — perception — de la société. (Steiner 2002, 202-3).

⁵ Nous avons traduit de l'anglais.

⁶ Il s'agit des critères de normalisation terminologique recommandés par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et adoptés par les organisations internationales, ce qui contribue à gommer les différences linguistico-culturelles des versions multilingues des documents de ces organisations.

⁷ Les Nations unies reconnaissent 6 langues comme officielles, le Parlement européen 24 à l'heure actuelle.

⁸ Lors de l'élaboration d'un texte, il peut arriver qu'un document soit rédigé ou amendé en français langue véhiculaire. Voir par exemple ce qui arrive dans l'Union européenne (Raus 2013b).

⁹ Les citations sont tirées de Marc Abélès (1999).

Dans le cas que nous allons analyser, les résistances sont liées non seulement aux enjeux politiques, mais également aux différentes mémoires discursives sous-jacentes aux discours, qui conditionnent la traduction de manière plus ou moins consciente. La présence d'approches féministes distinctes joue un rôle important, la tendance française privilégiant, comme nous allons le voir, l'approche différentialiste. C'est ce que remarque la traductrice espagnole au Parlement européen Isabel Carbajal (2002, 383-384), qui souligne la tendance du français à résister à l'introduction du nouveau terme « genre » comme calque de l'anglais, alors que le néoterme « *género* » ne crée guère de problème dans les versions espagnoles des documents concernés. D'ailleurs, le fait que la catégorie de « genre » a la « capacité de refuser la naturalisation de la différence sexuelle » (Sánchez 2007, 172) est ce qui l'oppose à la dichotomie sexuelle et au binarisme, et qui justifierait alors les réticences françaises différemment de l'approche espagnole (181).

La diffusion onusienne des concepts et les réticences franco-francophones

La circulation des termes anglais « *gender* » et « *intersectionality* » dans le discours international¹⁰ est due aux Nations unies. Si le premier terme circule de manière massive après la quatrième conférence mondiale sur les femmes de 1995 (Nations unies 1996), dont le rapport devient un véritable lieu discursif¹¹ favorisant la circulation du terme et sa diffusion à l'international, le deuxième est utilisé pour la première fois en anglais dans le Rapport du Secrétaire général *Integrating the gender perspective into the work of United Nations human rights treaty bodies* de 1998 et trois ans après, en français, dans le Rapport du Secrétaire général *Questions thématiques soumises à la condition de la femme* du 1^{er} février 2001 (Conseil économique et social des Nations unies 2001). Il est intéressant de remarquer que, dans les rapports de 1996 et de 2001, les termes anglais sont normalement modulés en français (voir tableau 1¹²) :

<i>GENDER</i> (1996)	
EN	FR
(1) Statement of interpretation of the term “ <u>gender</u> ” In accepting that the word “ <u>gender</u> ” in this document is to be understood according to ordinary usage in the United Nations context, the Holy See associates itself with the common meaning of that word, in languages where it exists. [...]	(1) Déclaration interprétative du terme « <u>sexe</u> » En acceptant que le terme « <u>sexe</u> » s’entende dans le présent document au sens qui lui est ordinairement donné dans le contexte des Nations Unies, le Saint-Siège fait sien le sens couramment donné à ce terme dans les langues où il existe. [...]
(2) Statement by the President of the Conference on the Commonly understood meaning of the term “ <u>gender</u> ”	(2) Déclaration de la Présidente de la Conférence concernant le sens général du terme « <u>gender</u> »

¹⁰ Par discours international, nous entendons le type de discours produit par les organisations internationales au croisement des discours institutionnel, diplomatique et juridique (Raus 2017, 208).

¹¹ Il s’agit d’« un objet relevant d’une matérialité discursive, que les locuteurs façonnent et reprennent en y investissant des enjeux de positionnements et de valeurs » (Krieg-Planque 2010, 103-4).

¹² Dans toutes les citations, les soulignés sont les nôtres.

[...] the contact group reaffirmed that the word “ <u>gender</u> ” as used in the Platform for Action was intended to be interpreted and understood as it was in ordinary [...]	le groupe de contact a réaffirmé que le terme « <u>gender</u> », tel qu’il était employé dans le Programme d’action, devait être entendu et interprété dans son sens ordinaire [...]
---	--

INTERSECTIONALITY (2001)	
EN	FR
Intersection of gender and racial discrimination 1. Conceptualizing of intersectional discrimination [...] <u>Intersectionality</u> was defined as a conceptualization of the problem that sought to capture both the structural and the dynamic consequences of the interaction between two or more forms of discrimination.	Convergence de la discrimination fondée sur le sexe et de la discrimination raciale 1. Définition de la notion de convergence de discriminations [...] La notion de <u>convergence de discriminations</u> a été définie comme répondant au besoin d’appréhender à la fois les conséquences structurelles et dynamiques de l’interaction d’au moins deux formes de discrimination.

Tab. 1 : Traductions de « gender » et d’« intersectionality » dans les rapports onusiens (1996, 2001).

Dans le rapport de 1996, la version française n’utilise jamais le terme « genre » et privilégie l’adaptation par « sexe » (ex. 1 du tableau 1), à l’exception de la déclaration finale de la Présidente de la Conférence (ex. 2 du tableau 1), où la version française utilise le terme anglais sans le traduire, en le mettant à distance par la modalité autonymique marquée par les guillemets.

Dans le rapport de 2001, nous retrouvons l’adaptation de « *gender* » par « sexe » qui accompagne celle entre « *intersectionality* » et « convergence de discriminations », cette dernière expression privilégiant le lien entre le concept nouveau et les discriminations.¹³

Il faut attendre 2009 pour trouver l’utilisation du terme « intersectionnalité » en français. C’est justement à partir de cette même année que, dans le corpus du Sédoc, paraît également « genre ». Il semblerait donc que l’évolution des deux termes français soit liée et que jusqu’en 2009 le fait de privilégier l’approche différentialiste, qui élargirait le concept de « sexe » pour ajouter les différences socio-culturelles aux différences biologiques entre les femmes et les hommes (Commission générale de terminologie et de néologie 2005), justifierait l’adaptation terminologique. Par contre, l’approche matérialiste, qui se focaliserait sur les rapports de domination sous-jacents, permettrait l’« emprunt de sens » (Paquet-Gauthier 2018), c’est-à-dire l’extension du

¹³ Le lien entre les discriminations et le concept adapté de l’intersectionnalité deviendra un véritable amalgame caractérisant le discours international, notamment les discours onusiens et des institutions européennes (voir Raus 2018).

sens du français « genre » sur l'anglais « *gender* » par l'ajout de l'acception matérialiste, et la création néologique à base colingue¹⁴ « intersectionnalité » à partir de 2009.

Cette hypothèse est confirmée par les fiches UNTERM des termes concernés. En effet, par rapport aux traductions françaises de « *gender* », il est intéressant de constater que la fiche a évolué et a été remaniée en passant de l'utilisation du terme vedette « sexe » à celle de « genre » en 2019 (voir tableau 2) :

Fiche d'avant 2019 remaniée en janvier 2018	Fiche de 2019
- sexe	- genre
- genre	- condition de la femme
- condition de la femme	- condition féminine
- condition féminine	- problématique femmes-hommes
- problématique femmes-hommes	- identité de genre
- identité de genre	- sexe culturel
- sexe culturel	- sexe social
- sexe social	- égalité des genres
- égalité des sexes	- égalité femmes-hommes
- problématique hommes-femmes	- problématique hommes-femmes
- identité sexuelle	- égalité des sexes
- sexospécificités	- identité sexuelle
	- sexe
	- sexospécificités

Tab. 2 : Remaniements des équivalents français de « *gender* » dans UNTERM en 2018-2019.

Dans la fiche d'avant 2019, on pouvait déjà remarquer la coexistence des deux termes. Des notes proposées par le *Financial Tracking Service* (FTS), restreignaient désormais l'utilisation de « sexe » aux statistiques, tout en privilégiant « genre » pour désigner la construction sociale des identités et des relations. En effet, « identité sexuelle » était devenu un terme déconseillé, à remplacer par « identité de genre ». Cependant, « genre » restait encore moins utilisé par rapport à « sexe » et ce n'est que dans la révision de 2019 que ce dernier est finalement remplacé par l'emprunt de sens, qui intègre également la mémoire postmoderne (l'identité). Ce changement survient dix ans après les premières attestations de « genre » dans le corpus du Sédoc, en confirmant le fait que les sources terminographiques, tout comme les sources lexicographiques, enregistrent assez tard les modifications liées aux usages discursifs des termes.

Si maintenant nous examinons les fiches UNTERM concernant les entrées « *intersectionality* » et « intersectionnalité », nous remarquons qu'elles n'ont pas été remaniées. Dans la version anglaise, la fiche onusienne rapporte la définition que la Commission européenne en a donné en 2007 (Commission européenne 2007), qui se focalise sur les discriminations entre minorités opprimées ou discriminées (« the study of intersections between different disempowered groups or group of minorities ; specifically, the study of the interactions of multiple systems of oppression or

¹⁴ La notion de colinguisme, introduite par Renée Balibar, renvoie à la relation entre langues instituées, telles le français et l'anglais à l'international, et peut être conçue de manière large comme l'institutionnalisation des langues et leurs rapports.

discrimination ») et s'appuie sur la mémoire de la sociologie féministe américaine (Kimberlé Crenshaw, qui a introduit le concept en 1989).

Cependant, la fiche équivalente en français ne s'appuie pas sur la définition de la Commission européenne de 2007, qui pourtant existe dans cette langue, mais sur la définition donnée par un numéro de la revue *L'Homme et la société* publié en 2010, donc après 2009, et où l'on trouve justement la référence au féminisme matérialiste français par l'explicitation du « genre », de la « classe » (Fassin 2015, 12) et des « formes de domination » (« l'intersectionnalité étudie les relations et intersections entre différentes formes de domination et de discrimination [...] que ce soit en termes de race, classe, genre [...] »). Le fait de privilégier la source nationale permettrait non seulement de mieux adapter la définition mais également d'insister sur la classe, sur les formes de domination, et donc sur la vision matérialiste, ce qui est absent dans la citation de la Commission européenne.

Le cas du Parlement européen

Dans le corpus du Parlement européen, l'emprunt de sens « genre » commence à circuler de plus en plus à partir de 2007, suite aux changements des politiques européennes qui privilégient désormais l'intégration de l'approche de genre¹⁵. En ce sens, l'opinion minoritaire d'Anna Záborská en juin 2015 nous semble significative à l'égard de l'utilisation du terme quelques années plus tard, bien qu'elle se réfère avant tout à la circulation du terme anglais :

[...] le texte adopté par la commission donne délibérément la préférence au terme juridiquement ambigu de « *gender* » plutôt qu'au mot « *sex* », quant à lui clairement défini, et gomme ainsi la distinction entre les deux sphères de l'existence humaine : sociale et privée. Le terme équivoque de « *gender* » laisse la porte ouverte à des interprétations erronées. Dès lors, l'iniquité et l'intervention de l'État dans la sphère privée des citoyens européens prévaudront sur la justice. C'est pourquoi je n'ai pas pu voter en faveur de ce texte. (Záborská 2015)

Cela est d'autant plus frappant que la rapporteure du document en question est justement cette députée, qui finit donc par voter contre son propre rapport.

Le problème ne concerne pas que l'anglais, où l'utilisation de « *gender* » a toujours été plus fréquente que son équivalent français dans le corpus du PE, mais aussi et surtout le français, où justement le concept ambigu a souvent été traduit par adaptation en privilégiant « sexe, masculin, féminin, hommes et femmes »¹⁶ jusqu'en 2007.

La fiche d'IATE de la Commission européenne, révisée en juillet 2016, cite le Parlement européen comme source et signale un degré acceptable (trois étoiles) de fiabilité de l'équivalent « genre » :

(1) La notion de genre est apparue dans les années 1970 aux États-Unis sous le terme « *gender* » par des féministes qui ont mené une réflexion autour du sexe et des rapports hommes / femmes. Exporté en France dans les années 1980, il a également été investi par les sciences sociales et humaines. Le sexe relève du biologique et de l'inné. Il se réfère au fait d'être un homme ou une femme en fonction de son sexe biologique. Il désigne les caractéristiques biologiques et

¹⁵ Pour les politiques de *gender mainstreaming*, voir Raus 2011.

¹⁶ À ce propos, voir aussi la recommandation faite en 2005 par l'alors Commission générale de terminologie et de néologie sur les équivalents français du terme *gender*.

physiologiques qui différencient les hommes des femmes. Le genre est une construction sociale. Il se réfère à la masculinité (ou à la virilité) et à la féminité, qui sont des notions fluctuantes et subjectives, liées aux normes et valeurs d'une société donnée à une époque donnée. Il désigne les différences entre les hommes et les femmes liées au contexte social et culturel. Il sert à évoquer les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes. Le genre n'est pas figé : il est en évolution et en mutation constante en fonction de l'environnement socioculturel et des normes d'une société. (Source : PE-FR)

(2) Pour rendre la construction adjectivale du mot *gender*, fréquente en anglais, on pourra préférer, suivant le contexte, des locutions telles que hommes et femmes, masculin et féminin ; ainsi on traduira *gender equality* par égalité entre hommes et femmes, ou encore égalité entre les sexes. (Source: <http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Recommandations-d-usage/GENDER> [29.7.2016])

Toutefois, dans les textes « sensibles », c'est-à-dire faisant clairement référence à l'orientation sexuelle (ou aux personnes LGBTIQ, notamment aux identités qui n'entrent pas dans le cadre binaire du sexe masculin ou féminin) et à l'identité de genre, il convient d'utiliser « genre » en français. (Source : PE-FR)

La fiche montre que le terme est considéré comme utile pour renvoyer à un concept large qui ne peut plus se restreindre à l'approche différentialiste permettant l'aplatissement sur le sexe. En effet, « genre » recouvre trois concepts (différences culturelles femmes/hommes ; relations culturelles femmes/hommes ; identité culturelle femmes/hommes), dont seulement le premier peut encore être rendu par « sexe », en élargissant le sens de ce terme pour inclure les différences socio-culturelles. Si la tradition différentialiste traverse encore la définition française (« le sexe [...] désigne les caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes [...] Le genre [...] désigne les différences entre les hommes et les femmes liées au contexte social et culturel »), on constate que désormais cette approche est dépassée, ce qui permet l'utilisation de l'emprunt de sens : on parle des rôles, ce qui suppose des relations et non seulement des différences,¹⁷ et on suggère d'utiliser « genre » pour renvoyer à l'identité, d'après l'approche postmoderne qui remet en cause l'essentialisme identitaire (Bilge 2009, 76), tout comme cela était déjà arrivé dans le discours onusien.

Dans le corpus du PE, la traduction de l'anglais *gender* par le terme français harmonisé « genre » est donc une pratique largement diffusée en 2016 quand on introduit le néoterme « *intersectionality* » et son équivalent « intersectionnalité »¹⁸ par création colingue à partir de l'étymon latin en commun. En 2017, on trouvera le lien direct entre les deux concepts concernés dans un rapport qui parle de

¹⁷ Dans la définition, le fait de parler des rôles et du genre « en évolution constante » fait écho à la définition que la Commission donne de « *gender* » en 2010, dans un document qui n'existe qu'en anglais : « Sex identifies the biological differences between men and women [...]. Sex roles are universal. Gender identifies the social relations between men and women. [...]. Gender roles are dynamic and change over time ».

¹⁸ Tout comme pour le corpus onusien, l'adjectif « intersectionnel » précède la parution de « intersectionnalité ».

« l'intersectionnalité du genre et d'autres motifs de discrimination » (Urtasun 2017, 14).

Le cas de l'Organisation internationale de la Francophonie

Il peut sembler paradoxal d'analyser le dit de l'OIF dans ce contexte, puisque cette organisation n'utilise ni le concept ni le terme « intersectionnalité » dans ses travaux. Cependant, nous nous demandons justement si le manque d'intérêt pour cette notion serait en quelque sorte lié à la manière dont cette organisation utilise le terme « genre ».

L'association *Genre en Action*, qui regroupe plusieurs organisations visant à la diffusion de l'approche de genre dans une perspective de développement, dénonce la « faible présence des Francophones »¹⁹ lors des rencontres internationales concernant le genre. D'ailleurs, le glossaire de l'OIF sur *l'Égalité des sexes et développement – Concepts et terminologie* de 2002, montre, dès le titre, la tendance de l'organisation à privilégier « sexe » à « genre ». L'analyse ponctuelle de ce glossaire montre pourtant que les choses sont plus compliquées, les deux termes étant utilisés dans les articles.

Remarquons, par exemple, ce qui arrive lors de la présentation des « études selon le genre », dont on parle dans l'article sur les « études féministes » :

Aujourd'hui, on parle plus d'études selon le genre ou les genres, la formule ayant l'avantage de signifier immédiatement qu'il s'agit de rapports sociaux et de constructions sociales des sexes. [...]

Certains milieux scientifiques et universitaires continuent à être indifférents à la recherche sur les femmes et les rapports sociaux entre sexes, ou refusent d'en intégrer les apports. On peut penser que c'est parce qu'elle remet en question nombre des principes fondamentaux de la société et de la culture occidentales, en réinterrogeant tous les pans du savoir ainsi que la façon dont ce savoir se dit. (OIF 2002, 42).

Par le commentaire métadiscursif « on parle », l'OIF met à distance le terme et l'approche dépassant le seul différentialisme pour inclure les relations sociales, mais son positionnement polémique est ambigu : en effet, elle parle d'« avantage » de la transparence du terme (l'étiquette « genre ») par rapport au concept désigné (« rapports sociaux et constructions sociales ») et attribue à un point de vue extérieur le manque de légitimation du concept (« certains milieux scientifiques »).

L'ambiguïté s'explique en considérant que :

L'OIF essaie en fait de concilier plusieurs mémoires, parmi lesquelles les trois suivantes : la mémoire française, dont la composante différentialiste est encore présente (concept I de « *gender* », insistant sur la différence sociale des sexes), les études au Québec, où la recherche féministe s'est institutionnalisée et élabore de plus en plus un concept holistique du genre (concept II se référant aux relations sociales des sexes), et la légitimation du discours institutionnel en anglais, véhiculé notamment par l'ONU, par rapport auquel l'OIF a un positionnement ambigu, d'éloignement dans l'alignement. (Raus 2013a, 97-8).

En essayant donc de faire coexister plusieurs mémoires et positionnements, le glossaire fait circuler « genre » de manière, pourrait-on dire, latente : il est utilisé dans plusieurs articles sans pour autant s'imposer, puisque, comme il est précisé à l'entrée

¹⁹ L'extrait est tiré du site <http://www.genreenaction.net> (consulté le 11/10/2019).

qui le concerne, « il implique un savoir sur la différence sexuelle mais aussi sur le pouvoir qui organise et hiérarchise les groupes », ce qui laisse coexister la tension entre les mémoires féministes différentialiste et matérialiste.

On peut donc affirmer que, bien que les « études selon le genre » existent et se propagent dans certains pays francophones, surtout dans les pays canadiens (ce qui fait que justement l'OIF en parle), elles n'arrivent pourtant pas à remplacer les autres mémoires discursives, notamment celles qui restent liées au féminisme différentialiste, surtout en France²⁰, auquel il est fait plusieurs fois référence dans le glossaire.

Cette difficulté pourrait également expliquer l'absence du terme « intersectionnalité », bien que ce concept semble circuler dans le glossaire. À cet égard, il est intéressant d'analyser les deux entrées suivantes :

Égalité

(...) La réalisation de l'égalité des sexes exige que l'on reconnaisse que toutes nos sociétés font une différence entre le groupe des femmes et celui des hommes, que cette discrimination est systématique et qu'elle est aggravée par les facteurs de « race » et d'ethnicité. (OIF 2002, 37)

Ethnicité

(...) Aujourd'hui, la recherche féministe cherche à analyser les articulations entre l'ethnicité, le genre et la nation, ainsi qu'à illustrer le rapport spécifique des femmes au groupe ethnique. Elle travaille en particulier sur l'articulation entre le racisme et le sexisme dans les sociétés esclavagistes et coloniales, mais aussi dans les sociétés contemporaines, en analysant la situation économique des divers groupes de femmes (natives ou immigrantes, femmes de différentes couleurs). (OIF 2002, 41)

Par rapport à la première entrée, remarquons la présence de la « discrimination systématique »²¹, qui est un terme qui circule au niveau des pays francophones canadiens à côté de la discrimination « aggravée », cette dernière rentrant dans les types de discrimination intersectionnelle et pouvant même se confondre avec celle-ci.

Dans le deuxième extrait, bien que le terme « articulation » soit normalement utilisé par certaines organisations internationales comme équivalent du terme anglais « *reconciling* »²², ici le terme renvoie plutôt à l'intersectionnalité de Crenshaw. En effet, le cas cité concerne « l'articulation entre l'ethnicité, le genre et la nation », ce qui rappelle justement la tradition anglophone (Bilge 2009, 71), notamment états-unienne (Fassin 2015, 12), de la théorisation intersectionnelle.

Ces deux entrées, démontrent que l'OIF n'est pas insensible à ce qui arrive au plan de l'hyperlangue internationale et que donc la réflexion sur l'intersectionnalité n'est pas tout à fait absente du glossaire. Cependant, elle reste latente, tout comme le « genre », dans un discours pris entre plusieurs mémoires polémiques qui finissent par se chevaucher mais également par favoriser la mémoire différentialiste.

Cette approche se confirme dans d'autres documents de l'OIF (rapports, déclarations, plans d'action, résolutions) : le terme « intersectionnalité » reste absent et

²⁰ Par exemple, à l'entrée « genre » on précise que « [q]uelques personnes, surtout en France, s'opposent à l'emploi du concept de 'genre' pour dire catégorie sociale » (OIF 2002, 48).

²¹ Il s'agit de la discrimination qui est ancrée dans le système social.

²² C'est en effet ce qui arrive également dans ce glossaire où « harmonisation », « conciliation » et « articulation » sont posés comme synonymes à l'entrée « Harmonisation de la vie familiale et professionnelle ».

« genre » est rare et apparaît toujours de manière assez limitée. La déclaration finale du Sommet francophone de Luxembourg de 2000 thématise la prise en compte de l'« approche du genre », à savoir le *gender mainstreaming*, mais en le reformulant par le sexe :

la prise en compte systématique de l'approche du genre, c'est-à-dire l'intégration de la dimension sexo-spécifique qui respecte les conditions, les priorités, les besoins et les contributions des femmes et des hommes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de toutes les politiques. (OIF 2000, 3).

La reformulation restreint le concept de « genre » au « sexe », ce qui naturalise les différences femmes-hommes et neutralise l'apport socio-culturel du concept.

Cinq ans plus tard, le rapport sur la *Contribution de la Francophonie à l'examen décennal de la mise en œuvre de la Conférence mondiale onusienne de Pékin* (OIF 2005), qui est disponible en quatre langues (français, anglais, arabe et portugais), thématise l'« approche de genre » (5) mais, dans ce cas aussi, il s'agit, concrètement, d'intégrer de manière effective et/ou systématique « l'analyse différenciée selon les sexes » (4-5). Faisons remarquer que la version anglaise, par contre, utilise toujours « *gender* » (« *gender differentiated analysis* »).

Il faudra attendre le Sommet d'Erevan, en Arménie, de 2018 pour finalement trouver l'utilisation de « genre » dans des syntagmes variés, produits à partir de la structure « X + fondé-e-s sur le / de genre », où X = « stéréotypes / discriminations / violences ». Ce document est d'autant plus intéressant qu'il publie en annexe un lexique, où l'on s'appuie sur des définitions tirées des glossaires de l'UNESCO et d'ONU Femmes. Dans cette annexe, « genre » est défini par rapport aux rôles, ce qui permet l'emprunt de sens : « rôles et responsabilités, dévolues aux hommes et aux femmes, qui sont façonnés au sein de nos familles, de nos sociétés et de nos cultures » (OIF 2018, 16). Bien que, dans ce document, l'expression « stéréotype de genre » alterne avec « stéréotype sexiste », et que ce dernier soit finalement inséré dans l'annexe, il est également intéressant d'observer que pour sa définition, tirée du glossaire d'ONU Femmes, l'OIF reformule l'extrait dans le sens de dépasser la composante différentialiste :

Les stéréotypes sexistes sont des généralisations simplistes sur les attributs, différences et rôles des femmes et des hommes. (ONU Femmes, *Glossaire*)

Généralisations simplistes sur ce qui est attribué ou pas aux hommes et aux femmes. (OIF 2018, 17)

Nous ne pouvons pas encore dire si cette évolution récente, qui s'appuie sur un concept large de genre, finira par se stabiliser et par favoriser à long terme l'émergence de l'intersectionnalité. Cela dit, force est de constater que la rareté d'utilisation de « genre » jusqu'en 2018 s'accompagne de l'absence de l'« intersectionnalité » et que donc, dans le corpus francophone aussi, les deux concepts sous-tendent un paradigme conceptuel partagé qui leur permet d'être plus ou moins acceptés.

Conclusions

L'intersectionnalité demande une « perspective intégrée qui cerne la complexité des identités et des inégalités sociales » (Juteau 2016, 131), ce qui la rend apte à se

relier aux approches féministes postmodernes, qui insistent sur la déconstruction de l'identité, ou matérialistes, qui se focalisent sur les rapports de domination sous-jacents aux inégalités (Bilge 2009, 74-5). Dans les deux cas, c'est donc l'emprunt de sens « genre » qui lui devient connaturel, dès qu'on prend en compte les discriminations fondées sur cette catégorie sociale, et pas le « sexe ». En effet, les termes français « intersectionnalité » et « genre » supposent le dépassement de la différence et des catégories dichotomiques pour prendre en compte des relations complexes. La traduction littérale de ces concepts, qui suppose l'emprunt de sens, demande donc un changement de paradigme mettant en tension des mémoires féministes, qui facilitent (matérialisme, postmodernisme) ou vice-versa entravent (différentialisme) l'émergence des concepts concernés dans la surface discursive.

L'arc diachronique relativement long que nous avons pris en compte (1996-2018) laisse émerger les traces discursives de la légitimation grandissante des approches matérialistes et postmodernes, ce qui permet l'événement discursif des concepts concernés dans les expressions internationales du français. La tension entre mémoires polémiques semble donc s'estomper dès que s'instaure et se consolide un discours dominant, qui facilite l'harmonisation terminologique et l'emprunt de sens. Bien que les traductions onusiennes (ONU), européennes (PE) et francophones (OIF) des concepts anglais évoluent différemment en fonction de l'adaptation contextuelle aux mémoires préalables et de la relation qui s'instaure entre ces mêmes discours, le discours onusien étant normalement ressenti comme le plus légitime (Raus 2018), les trois discours semblent converger vers l'acclimatation souple des concepts concernés et l'abandon, plus ou moins lent, de l'approche différentialiste.

Cette acclimatation est d'autant plus étrange que le concept d'intersectionnalité « highlights the everyday, the political, the contextual and is part of the micro-cosmopolitan » (von Flotow 2009). Ainsi, ce concept, tout comme celui de « genre », dont le paradigme conceptuel sous-jacent est fort proche de l'autre, devrait mal se prêter au macro-cosmopolitisme. En effet, il « encourage [...] chaque chercheuse féministe à examiner de façon critique ses propres présupposés dans l'intérêt d'une recherche féministe réflexive, critique et responsable » (Davis 2015), et c'est la raison pour laquelle il ne cessera sans doute pas de favoriser le retour métaréflexif sur ses traductions futures.

Références bibliographiques

- Abélès, Marc. 1999. « Pour une exploration des sémantiques institutionnelles ». *Ethnologie française*, 4 : 501-511.
- Arduini, Stefano and Siri Nergaard, eds. 2011. « Translation: a New Paradigm ». *Translation. A Transdisciplinary Journal*, Inaugural Issue : 8-17.
<http://translation.fusp.it/issues/inaugural-issue/translation-a-new-paradigm>
Consulté le 11/10/2019.
- Beaton, Morven. 2007. « Interpreted Idologies in Institutional Discourse. The case of European Parliament ». *The Translator* 18.2 : 271-96.
- Berger, Anne-Emmanuelle. 2008. « Petite histoire paradoxale des études dites de 'genre' en France ». *Le français aujourd'hui. Genre, sexisme et féminisme* 163 : 83-91.
- Bilge, Sirma. 2009. « Théorisation féministes de l'intersectionnalité ». *Diogenes*, 225 : 70-88.

- Bogic, Anna. 2016. « Translating into Democracy. The Politics of Translation, *Our Bodies, Ourselves* and the 'Other Europe' ». In *Translating Women. Different Voices and New Horizons*, Sous la direction de Luise von Flotow and Farzaneh Farahzad, 56-75. New York and London : Routledge.
- Caimotto, Maria Cristina and Rachele Raus. 2017. « The alter-globalist counter-discourse in European rhetoric and translation. Women's Right at the European Parliament ». In *Discourses and Counter-discourses on Europe*, Sous la direction de Barbara Curli and Manuela Ceretta, 169-88. London and New York : Routledge.
- Calzada, Pérez María. 2007. « Translators and Translation Studies. Scholars as Inoculators of Resistance ». *The Translator* 13.2 : 243-69.
- Cervulle, Maxime and Isabelle Clair. 2017. « Lire entre les lignes : le féminisme matérialiste face au féminisme poststructuraliste ». *Matérialismes féministes* 4 : 1-22. <http://iris.ehess.fr/index.php?3596> Consulté le 11/10/2019.
- Clerval, Anne and Christine Delphy. 2015. « Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome ». In *Espace et rapports de domination*, Sous la direction de Anne Clerval, Antoine Fleury, Julien Rebotier *et al.*, 217-29. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/59381?lang=fr> Consulté le 11/10/2019.
- Commission européenne. 2007. *Lutte contre la discrimination multiple : pratiques, politiques et lois*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Commission générale de terminologie et de néologie. 2005. *Recommandation sur les équivalents français du mot « gender »*. <http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Recommandations-d-usage/GENDER> Consulté le 11/10/2019.
- Conseil économique et social des Nations unies. 2001. *Questions thématiques soumises à la condition de la femme. Rapport du Secrétaire général*. E/CN.6/2001/9.
- Cussò, Roser and Corinne Gobin, éd.s. 2008. « Du discours politique au discours expert. » *Mots. Le langage du politique* 88 : 5-11.
- Davis, Kathy. 2015. « L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe ». *Les Cahiers du CEDREF* 20. <https://journals.openedition.org/cedref/827> Consulté le 11/10/2019.
- Duchêne, Alexandre. 2004. « Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale ». *Tranel* 40 : 93-115.
- Fassin, Éric. 2015. « D'un langage l'autre: l'intersectionnalité comme traduction ». *Raisons politiques* 58 : 9-24.
- Flotow, Luise von. 2009. « Contested Gender in Translation : Intersectionality and Metramorphics ». *Palimpsestes* 22 : 245-56. <https://journals.openedition.org/palimpsestes/211> Consulté le 11/10/2019.
- Gobin, Corinne and Jean-Claude Deroubaix. 2010. « L'analyse du discours des organisations internationales. Un vaste chantier encore peu exploré ». *Mots. Le langage du politique* 94 : 107-14.
- Juteau, Danièle. 2016. « Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité ». *Cahiers du genre* 4 : 129-49.

- Koskinen, Kaisa. 2008. *Translating Institutions. An Ethnographic Study of EU Translation*. Manchester and Kinderhook : St. Jerome Publishing.
- Krieg-Planque, Alice. 2010. « Un lieu discursif: 'Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas'. Étude d'une mise en discours de la morale ». *Mots. Les langages du politique* 92 : 103-20.
- Krieg-Planque, Alice. 2012. *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique. 2007. « Genres de discours et modes de généricité ». *Le français d'aujourd'hui* 159 : 29-35.
- Nations unies. 1996. *Report of the Fourth World Conference on Women / Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes*. New York : Nations unies.
- Oger Claire and Caroline Ollivier-Yanniv. 2006. « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de 'lissage' dans la fabrication du discours institutionnel ». *Mots. Les langages du politique* 81 : 63-77.
- Organisation internationale de la Francophonie. 2000. *Conférence des femmes de la Francophonie. Déclaration finale de Luxembourg*. Consulté le 11/10/2019. https://www.francophonie.org/IMG/pdf/Conf_Femmes_Luxembourg.pdf
- Organisation internationale de la Francophonie. 2002. *Égalité des sexes et développement – Concepts et terminologie*. Consulté le 11/10/2019. http://ase.md/files/proiecte/unwomen/asg/Egalite_des_sexes_et_developpement_-_concepts_et_terminologie.pdf
- Organisation internationale de la Francophonie. 2005. *Contribution de la Francophonie à l'examen décennal de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence mondiale sur les femmes de Pékin*. Consulté le 11/10/2019. https://www.francophonie.org/IMG/pdf/ContribFemmesPekin_10_OK.pdf
- Organisation internationale de normalisation. 2009. *Travail terminologique – Principes et méthodes*. Norme internationale ISO : 704(F). 3^e édition.
- Paquet-Gauthier, Myriam. 2018. « Changements sémantiques sous l'influence de l'anglais : le cas de quatre 'emprunts de sens' en français au Québec ». In *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues*, edited by Christine Jacquet-Pfau, Andrzej Napieralski, and Jean-François Sablayrolles, 201-28. Łódź : Uniwersytet Łódź.
- Paveau, Marie-Anne. 2015. « Mémoire, démémoire, amémoire. Quand le discours se penche sur le passé ». Consulté le 11/10/2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00990033/document>
- Prieur, Cha. 2015. « Des géographies queers au-delà des genres et des sexualités ? » *Espacestempst.net* : 1-13. Consulté le 11/10/2019. <https://www.espacestempst.net/en/articles/des-geographies-queers-au-dela-des-genres-et-des-sexualites/>
- Raus, Rachele. 2011. « Idiomes français à l'international: la traduction du terme *gender* et des syntagmes dérivés au Parlement européen (2004-2009) ». *Études de Linguistique Appliquée* 4 : 491-502.
- Raus, Rachele. 2013a. *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*. Bruxelles : De Boeck.
- Raus Rachele. 2013b. « L'eurojargon et sa variante française ». *Argotica* 1.2 : 383-94. Consulté le 11/10/2019. [http://cis01.central.ucv.ro/litere/argotica/1.%20Argotica_Ro/files2013/Argotica_1\(2\)2013.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/argotica/1.%20Argotica_Ro/files2013/Argotica_1(2)2013.pdf)

- Raus, Rachele. 2014. « Enjeux sociaux et culturels de la traduction de 'gender mainstreaming' dans les discours des acteurs internationaux (1995-2000) ». *Repères Dorif* 5. Consulté le 11/10/2019. http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=183
- Raus, Rachele. 2017. *FESP: le français pour les étudiants de Sciences Politiques*. Naples : Edizioni Simone.
- Raus, Rachele. 2018. « Circulation et traduction française des termes à l'international : le cas d'intersectionnalité ». *GLAD. Revue sur le langage, le genre, les sexualités* 5 <https://www.revue-glad.org/1291> Consulté le 11/10/2019.
- Sánchez, Dolores. 2007. « The Truth about Sexual Difference. Scientific Discourse and Cultural Transfert ». *The Translator* 13.2 : 171-94.
- Steiner, Béatrice. 2002. « De la langue de bois à la langue de coton: les mots du pouvoir ». In *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Sous la direction de Gilbert Rist, 193-208. Paris : PUF.
- Tymoczko, Maria, ed. 2010. *Translation, Resistance, Activism*. Amherst : University of Massachusetts Press.
- Urtasun, Ernest. 2017. *Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Union européenne en 2014-2015*. Consulté le 11/10/2019. http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-8-2017-0046_FR.pdf
- Veniard, Marie and Frédérique Sitri. 2017. « Problématiques d'analyse du discours et méthodes ». In *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse du discours*, sous la direction de Emilie Née, 163-202. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Weiss, Gilbert and Ruth Wodak. 2000. « Debating Europe : Globalization Rhetoric and European Union Employment Policies ». In *An Anthropology of the European Union. Building, imagining and experiencing the new Europe*, edited by Irène Bellier and Thomas M. Wilson, 75-92. Oxford and New York : Berg.
- Záborská, Anna. 2015. *Rapport sur l'application de la directive 2006/54/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail*. http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-8-2015-0213_FR.pdf Consulté le 11/10/2019.

Sitographie (dernière date de consultation des sites : 31 mai 2019)

- InterActive Terminology for Europe (IATE) <http://iate.europa.eu>
- ONU Femmes (*Glossaire*) <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=151&mode=letter>
- Organisation Internationale de la Francophonie <https://www.francophonie.org/?>
- Rapports du Parlement européen <https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/search-in-documents.html>
- The United Nations Official document system (Sédoc) <https://documents.un.org/prod/ods.nsf/home.xsp>
- The United Nations Terminology Database (UNTERM) <https://cms.unov.org/UNTERM/portal/welcome>